



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

---

Paris (France), le 23 avril 2020

## Report de l'Assemblée générale des actionnaires d'Advenis

La société Advenis annonce qu'en vertu des mesures légales et réglementaires d'adaptation des règles relatives à l'approbation des comptes mises en place dans le cadre de l'épidémie du Covid 19, et notamment celle permettant la prorogation de trois mois du délai imparti pour approuver les comptes, l'assemblée générale annuelle de ses actionnaires habituellement réunie en juin est reportée à une date ultérieure et, en tout état de cause, au plus tard au 30 septembre 2020.

La date de l'assemblée sera communiquée ultérieurement conformément aux dispositions en vigueur.

### **A propos d'Advenis**

Coté sur le Compartiment C d'Euronext, Advenis ([www.advenis.com](http://www.advenis.com)) est une société indépendante dont les filiales sont spécialisées dans la conception de produits d'investissement immobilier, le conseil en gestion de patrimoine et la gestion d'actifs immobiliers. Ainsi, Advenis accompagne une clientèle institutionnelle et privée dans la valorisation de son patrimoine immobilier et financier.

Aujourd'hui, Advenis et ses filiales opèrent dans plus de 25 villes en France, en Allemagne et en Espagne, et comptent près de 300 collaborateurs.

### **Contacts**

**Relations Investisseurs** : 01 56 43 33 23 / [actionnaire@advenis.com](mailto:actionnaire@advenis.com)

**Contact presse : Agence Fargo**

- Amélie VERONE : 06 46 60 03 35 / [averone@fargo.agency](mailto:averone@fargo.agency)
- Thomas CARLAT : 06 16 83 88 17 / [tcarlat@fargo.agency](mailto:tcarlat@fargo.agency)